

L'association socio-culturelle [LE POLYEDRE](#) / T : 04.50.69.14.57 (siège à Annecy) a été épinglée par la Cour des comptes. Il ressort dans un rapport rendu public qu'en 2011 le directeur de l'établissement utilisait la carte bancaire de l'association à des fins privées. L'association a été fondée il y a 40 ans et organise des conférences, expositions et spectacles pour 2.500 adhérents. Une mauvaise gestion a été mise en évidence dans un rapport d'observations définitives alors que la chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes examinait la période 2010 2016. Des défaillances majeures ont été identifiées au sein de la direction. La qualité des activités proposées n'est pas remise en cause mais la cour montre également des dégradations des conditions de travail. 4 ruptures conventionnelles et 5 licenciements se sont déroulés pendant la période examinée. 4 recommandations ont été prescrites. www.lepolyedre.fr